

La bibliothèque municipale de Brest

Valérie GRIGNOUX

Sous la direction de Nicolas Galaud
Directeur de la Bibliothèque Municipale de Brest

REMERCIEMENTS

Je remercie tout le personnel du réseau des bibliothèques municipales de Brest, pour leur accueil très chaleureux lors de ce stage.

Mes profonds remerciements s'adressent aussi aux chefs de service, qui ont pris le temps de me présenter leurs fonctions et de répondre avec patience à mes nombreuses questions.

Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude à M. Nicolas Galaud, directeur de la bibliothèque, pour la grande disponibilité dont il a fait preuve à mon égard, et l'attention qu'il a portée à mon travail.

Sommaire

INTRODUCTION	7
LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE BREST	8
1. RAPPEL HISTORIQUE	8
2. LE RÉSEAU BRESTOIS AUJOURD’HUI	9
2.1. <i>Structure générale</i>	9
2.2. <i>Les équipements : un réseau en voie de rénovation</i>	10
2.2.1 Pontanézen, Bellevue, St Martin : l’attrait de la nouveauté	10
2.2.2 Cavale Blanche et Quatre Moulins : deux équipements vieillissants, aux performances contrastées	11
2.2.3 Lambézellec et St Marc : en vitesse de croisière	11
2.2.4 Neptune, Arpège, Etude : le déclin annoncé du centre ville	12
3. LES RESSOURCES DU RÉSEAU	12
3.1. <i>Moyens financiers</i>	12
3.1.1 Le budget	12
3.1.2 Les acquisitions	13
3.2. <i>Les collections et l’offre documentaire</i>	14
3.2.1 L’offre documentaire : composition et répartition	14
3.2.2 Fonds patrimoniaux et spécialisés	15
3.3. <i>Le personnel et la formation</i>	16
4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT INTERNE DU RÉSEAU	17
4.1. <i>L’autonomie comme principe de base</i>	17
4.2. <i>L’équipe de direction et les fonctions transversales</i>	17
4.2.1 L’organigramme	17
4.2.2 Le développement de la lecture	18
4.2.3 L’animation et la communication	19
4.2.4 L’administration	20
4.3. <i>Les services communs</i>	20

4.3.1	Le catalogage	20
4.3.2	Les offices.....	21
4.3.3	Le service informatique et le SIGB.....	21
5.	LE RÉSEAU ET SON PUBLIC.....	21
5.1.	<i>Les horaires.....</i>	<i>21</i>
5.2.	<i>La visibilité du réseau</i>	<i>22</i>
5.3.	<i>La fréquentation et le prêt : une progression motivante</i>	<i>22</i>
6.	LES SERVICES SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉS PAR LE RÉSEAU	23
6.1.	<i>Le service écoles bibliothèques.....</i>	<i>23</i>
6.2.	<i>La desserte à domicile</i>	<i>24</i>
6.3.	<i>Les Points d'Accès Publics à Internet et l'Espace de Création Multimédia</i>	<i>24</i>
7.	LES PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS.....	25
7.1.	<i>Le pôle associé Océanographie</i>	<i>25</i>
7.2.	<i>L'Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne</i>	<i>26</i>
	ACTIVITÉS DE STAGE	27
1.	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	27
1.1.	<i>Les réunions de direction.....</i>	<i>27</i>
1.2.	<i>Les réunions de service.....</i>	<i>28</i>
1.3.	<i>Autres réunions internes</i>	<i>28</i>
1.4.	<i>La réunion de présentation du projet de médiathèque : quelques observations</i>	<i>30</i>
1.5.	<i>Réunions à l'extérieur ou avec des services externes</i>	<i>30</i>
1.5.1	<i>Préparation de l'inauguration de l'Exposition Mer</i>	<i>30</i>
1.5.2	<i>Le projet d'observatoire des bibliothèques bretonnes.....</i>	<i>31</i>
2.	STAGE À PONTANÉZEN	32
2.1.	<i>Service public et travail interne.....</i>	<i>32</i>
2.2.	<i>Les limites du rôle social de la médiathèque.....</i>	<i>32</i>
3.	ACTIVITÉS ANNEXES	33
3.1.	<i>Le comité de lecture albums.....</i>	<i>33</i>
3.2.	<i>Une lecture publique à Lambézellec</i>	<i>34</i>
3.3.	<i>Visite en librairie.....</i>	<i>34</i>

4. VISITES DE BIBLIOTHÈQUES ET DE MÉDIATHÈQUES.....	34
CONCLUSION.....	36
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.....	38
1. LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DANS LA PRESSE LOCALE, DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2004 : EXEMPLES	38
2. LIENS	38
TABLE DES ANNEXES	I

Introduction

Mon stage d'étude s'est déroulé à la Bibliothèque Municipale de Brest, du 30 août au 19 novembre 2004. J'ai choisi ce stage pour plusieurs raisons.

Il s'agissait en premier lieu de découvrir les bibliothèques de lecture publique, leur fonctionnement, et les enjeux auxquels elles sont confrontées. Le choix de Brest s'est révélé judicieux, car cette ville de 156 000 habitants, deuxième métropole bretonne, a su se constituer et maintenir depuis 20 ans un réseau de lecture publique remarquable par son dynamisme.

Ce réseau a pourtant la particularité de fonctionner sans tête de réseau. La bibliothèque centrale historique est obsolète, elle ne peut jouer ce rôle. L'absence d'élément fédérateur est peu à peu devenu un frein à la poursuite du développement du dispositif de lecture publique de Brest.

Ce constat a amené la ville à lancer un projet de médiathèque centrale, adjoint à une nouvelle bibliothèque universitaire. Les implications de ce projet, et plus particulièrement ses conséquences sur la structuration future du réseau des bibliothèques municipales, constituent le sujet de mon mémoire d'étude, deuxième raison de mon choix.

Au cours de ce stage, j'ai pu me confronter à tous les aspects des activités quotidiennes d'un réseau de lecture publique, ce qu'elles impliquent en termes d'organisation interne, de relations avec les publics, et avec les tutelles, et d'insertion dans la vie de la cité. C'est ce que je vais tenter d'exposer dans la première partie de ce travail. Dans un second temps, je présenterai mes activités de stagiaire, et les réflexions issues de ce contact prolongé avec une réalité professionnelle qui restait jusque là un peu floue.

Le réseau des bibliothèques municipales de Brest

1. Rappel historique

En 1794, la Convention crée par décret le dépôt de Brest, pour y rassembler les collections confisquées entre autres à l'Abbaye de St Mathieu, aux Carmes de Brest et aux Capucins de Recouvrance. Au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle, la notion de lecture publique se développe à Brest. Ouverte en 1850, la bibliothèque détient, dès 1853, 24 000 volumes dans ses collections. Elle en compte 120 000 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Comme la plus grande partie de la ville, la bibliothèque est alors détruite par deux fois, en 1941, puis en 1944, mais les fonds précieux (4000 volumes), mis à l'abri dès 1939, sont épargnés. Un projet de reconstruction est lancé très vite (1948), et aboutit en 1957 à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque centrale, bibliothèque pilote qui fait à l'époque figure de pionnière pour la région Ouest.

En parallèle, les années 60 voient l'essor du réseau de lecture publique sur Brest, avec la création des bibliobus, et la construction d'annexes (Bellevue, St Marc). C'est à cette époque que la bibliothèque municipale de Brest est classée. Ce processus de maillage du territoire municipal se prolonge dans les années 70, avec le lancement de nouveaux projets d'annexes (Lambézellec, Cavale Blanche et Pontanézen). Les années 80 sont une période de réaménagement du quartier du bas de Siam : ouverture de la bibliothèque Neptune en 1984, l'une des toutes premières bibliothèques de France à tenter l'aventure de l'informatisation, et de la discothèque Arpège en 1988. L'ancienne bibliothèque centrale reste bibliothèque d'étude, et les locaux des sections adultes et jeunesse sont réutilisés pour héberger des services communs (catalogage, prêt aux écoles).

La rénovation du réseau s'est poursuivie dans les années 90 et 2000, avec une réfection complète de Pontanézen en 2002, la construction de nouveaux locaux pour Lambézellec en 1996, puis de Bellevue et St Martin en 2003.

Aujourd'hui, le réseau des bibliothèques et la municipalité de Brest se sont lancés dans un projet de nouvel équipement central, accolé à une bibliothèque universitaire, qui devrait voir le jour au plus tôt en 2008.

2. Le réseau brestois aujourd'hui

2.1. Structure générale

Le réseau des bibliothèques de Brest est constitué de 10 établissements répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Bibliothèque	Surface (m2)	Inauguration/Rénovation
Centrale/Étude	3175 (surtout magasins)	1957
Neptune	1420	1984
Arpège (discothèque)	287	1988
Quatre Moulins	906	1985
St Marc	896	1988
Cavale Blanche	428	1977
Lambézellec	1076	1996
Bellevue	1360	2003
Jo-Fourn (Pontanézen)	641	2002
St Martin	200	2003

La surface totale du réseau est de 10389 m², ce qui représente 6,6m² pour 100 habitants. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale, mais on remarque surtout que tous les équipements du réseau sont de taille conséquente. Plus de 70% de la superficie disponible, soit 7314m², sont ainsi dévolus aux bibliothèques de quartier. Le terme d' « annexes » n'est d'ailleurs pas employé à Brest, les personnels et les publics lui préférant à juste titre le terme de « bibliothèques », qui rend bien mieux compte de la réalité des équipements et des services proposés.

Ces bibliothèques constituent un ensemble qui, par son implantation éclatée, assure une bonne couverture du territoire de la ville, malgré un léger déséquilibre en faveur de la rive gauche. Cette structure décentralisée, qui privilégie la notion de service de proximité, est le résultat conjoint d'une politique culturelle municipale affirmée en ce sens, et de l'historique de la bibliothèque centrale. Le réseau brestois s'est construit et se fonde, aujourd'hui encore, sur le dynamisme de ses bibliothèques de quartier.

2.2. Les équipements : un réseau en voie de rénovation

2.2.1 Pontanézen, Bellevue, St Martin : l'attrait de la nouveauté

Ces 3 bibliothèques ont été rénovées très récemment. Deux d'entre elles, Pontanézen et Bellevue, sont localisées dans des quartiers populaires, voire défavorisés, où le climat social est parfois tendu.

C'est particulièrement vrai de la médiathèque de Pontanézen, très endommagée en 2001 par un incendie d'origine criminel, et qui a dû fermer ses portes pendant un an. Les locaux rénovés sont lumineux et bien agencés. Le niveau de fréquentation prouve que le public apprécie ce nouvel espace.

Cependant, le climat social reste lourd. Cette ambiance pèse sur le fonctionnement quotidien de la bibliothèque, et sur le vécu professionnel de l'équipe. Les bons résultats de Pontanézen demandent donc à être confirmés dans le futur.

La rénovation de la médiathèque de Bellevue procède de la même intention de redynamisation sociale d'un quartier, et les résultats sont encourageants. Bellevue a été aménagée au 1^{er} étage d'un centre commercial partiellement désaffecté, juste en face du Trésor Public, sur un grand plateau d'un seul tenant, sans éclairage naturel. Le mobilier confortable humanise l'ensemble, mais la disposition des espaces ne facilite pas la gestion des publics.

La petite dernière est la bibliothèque St Martin, toute proche du centre ville. Cette « médiathèque de poche » est une réussite en matière d'utilisation de l'espace : aménagée dans une ancienne école, elle ouvre par de grandes baies vitrées sur une galerie et un jardin intérieur.

La médiathèque St Martin est un succès, tant pour ses usagers que de l'avis du personnel. Elle a été conçue dès le départ comme un équipement de proximité, et sa petite taille est un choix délibéré pour éviter une éventuelle concurrence avec la future médiathèque, dont le site d'implantation est tout proche.

2.2.2 Cavale Blanche et Quatre Moulins : deux équipements vieillissants, aux performances contrastées

Ces deux bibliothèques de quartier datent toutes les deux des années 80, et commencent à accuser leur âge. Les locaux sont un peu défraîchis, le mobilier est dépareillé et démodé. A la Cavale Blanche, la section jeunesse est à l'étroit dans une petite salle à l'étage, disposition peu propice à la circulation des enfants.

Le vieillissement des locaux a pourtant des effets contrastés sur la fréquentation : la Cavale Blanche est en baisse constante depuis plusieurs années, ce phénomène étant aggravé par les modifications démographiques du quartier, qui a vu partir ces 20 dernières années nombre de ses habitants (familles de la Marine Nationale). La médiathèque des Quatre Moulins, elle, améliore ses résultats, probablement grâce au prêt de vidéos et DVD. La bibliothèque de la Cavale Blanche espère donc elle aussi relancer son activité par ce biais.

2.2.3 Lambézellec et St Marc : en vitesse de croisière

St Marc et Lambézellec ont été inaugurées à 8 ans d'intervalle, et la différence d'âge est visible. Lambézellec a une architecture intérieure originale : le haut plafond de la section adultes figure une coque de bateau renversée. St Marc, la plus ancienne des deux, est d'une conception plus banale. Cette bibliothèque reste pourtant la plus fréquentée du réseau, avec depuis longtemps une forte appropriation par les gens du quartier. Lambézellec en revanche, commence à voir une baisse de son niveau d'activité, liée à la rénovation des bibliothèques de Bellevue et Pontanézen, qui captent une partie de son public.

2.2.4 Neptune, Arpège, Etude : le déclin annoncé du centre ville

Le centre ville de Brest, en « bas de Siam », est bien pourvu en bibliothèques, puisqu'il en a trois dans un rayon de 50m. Aujourd'hui, ce quartier se dépeuple, suite au départ des familles d'officiers de marine. Les activités commerciales se sont déplacées vers le Nord-Est, rue Jean-Jaurès. De plus, cette zone connaît une pénurie d'aires de stationnement gratuit. Ces paramètres expliquent en partie la perte de vitesse de ces 3 bibliothèques, mais il faut surtout prendre en compte l'obsolescence des locaux.

La bibliothèque d'Etude est localisée au premier étage de la bibliothèque centrale. C'est une bibliothèque à l'ancienne mais sans guère de charme. L'accès aux collections est indirect. Cela représente une lourde charge pour le personnel, d'autant que les magasins, aujourd'hui saturés, sont répartis sur quatre étages. Cette bibliothèque reçoit 60% d'étudiants, et des habitués venus consulter les fonds spécifiques. La fréquentation est continuellement en baisse.

La bibliothèque Neptune est installée tout près, dans un ancien garage. La section jeunesse est au rez-de-chaussée, la section adultes au premier étage. Le personnel et le public s'en sont longtemps accommodés, mais à présent, les locaux deviennent étriqués et vétustes. La fréquentation chute depuis plusieurs années.

La discothèque Arpège est adossée à la bibliothèque Neptune, avec une entrée séparée. La discothèque a longtemps été le seul équipement de la ville à proposer des phonogrammes, et continue à assurer l'essentiel de cette fonction pour le réseau. Les locaux de la discothèque sont petits, peu accueillants, ce qui ne facilite pas la tâche de l'équipe qui y travaille. Le public y vient faire des emprunts, mais n'y séjourne pas, et là aussi, l'activité est en baisse.

3. Les ressources du réseau

3.1. Moyens financiers

3.1.1 Le budget

Le budget de fonctionnement est stable depuis plusieurs années, à un niveau correct pour un établissement de cette taille. Pour 2003, il se répartit comme suit :

Type de dépense	Montant (en euros)
Personnel	3 812 456
Fonctionnement	620 840
Total fonctionnement	4 433 296
Investissement	512 392

Les recettes propres s'élèvent à 158 332 €. La part dévolue aux dépenses de personnel est importante, elle représente l'équivalent de 24,4 € par habitant, montant supérieur à la moyenne nationale. Cela s'explique par la taille de l'effectif nécessaire au fonctionnement d'un réseau particulièrement éclaté. Le reste des dépenses de fonctionnement représente 3,97€ par habitant.

Le budget prévisionnel 2005 commence à prendre en compte les dépenses liées au projet de médiathèque centrale, avec 45 000 euros prévus pour l'aménagement et l'équipement d'un site provisoire.

3.1.2 Les acquisitions

Voici la répartition des acquisitions pour l'année 2003 :

Type de documents	Nombre	Montant en €
Livres adultes	16809	163 301
Livres enfants	17286	96 701
Documents patrimoniaux	69	75 972
Phonogrammes	2579	33 847
Cdrom/dvdrom	272	6 552
Vidéogrammes	3698	60 761
Autres	224	61 778

Le montant total des acquisitions s'élève à 498 908 €, soit 3,19 €/habitant, et 11,25% du budget total. Les dépenses pour les supports non imprimés représentent 101 160€, soit 20.3 % des budgets totaux d'acquisitions.

Ce niveau de dépense, aligné *grosso modo* sur les moyennes nationales, ne saurait expliquer à lui seul les bons résultats des bibliothèques brestoises en terme de fréquentation et surtout de prêt.

3.2. Les collections et l'offre documentaire

3.2.1 L'offre documentaire : composition et répartition

La composition des fonds est la suivante :

Type de documents	Nombre
Imprimés	512171
Documents patrimoniaux	17808
Total imprimés	529979
Phonogrammes	30322
CD roms	973
Vidéogrammes	13290

Avec 3.39 imprimés par habitant, Brest tient donc un rang correct au niveau national. La diversification des supports n'est pas encore très satisfaisante, puisque le réseau n'offre que 19.4 phonogrammes pour 100 habitants. La plus grande partie des phonogrammes est à la discothèque¹, mais Pontanézen a récemment mis en place un petit fonds généraliste, très apprécié des usagers.

Un effort est fait pour les VHS/DVD, puisque Brest propose 8,5 vidéogrammes pour 100 habitants. Comme on l'a vu plus haut, cet effort est payant, car il semble qu'il rehausse le niveau d'activité des bibliothèques. Une partie des vidéogrammes est regroupé en « fonds tournant », proposé en rotation sur les médiathèques du réseau, ce qui permet de renouveler l'offre plus souvent en attendant que les collections s'étoffent.

L'affirmation de l'identité de chaque bibliothèque du réseau passe aussi par une spécialisation documentaire : sans viser à devenir un pôle d'excellence, chaque

¹ A l'exception des CD pour enfants répartis dans les sections jeunesse

équipement s'est donc vu attribuer un domaine documentaire de prédilection. Ainsi, Pontanézen et Neptune se partagent un Point Emploi-Formation, la première en direction des jeunes, la seconde des adultes. La Cavale Blanche a développé un fonds sur le sport, Lambézellec propose un fonds Théâtre, St Marc un fonds Cinéma et St Martin des romans policiers. Bellevue met en avant le fonds Mer, tandis que la médiathèque des Quatre Moulins a mis en place un fonds de livres en gros caractères et de livres lus sur cassettes audio et sur CD, à destination des malvoyants. La discothèque Arpège, spécialisée par définition, détient aussi quelques partitions. Enfin, c'est à l'Etude que sont conservés les ouvrages patrimoniaux.

Ces spécialisations sont plus ou moins abouties selon les bibliothèques. Elles seront sans doute à redéfinir ou à préciser dans le futur, en particulier dans le cadre du projet de médiathèque centrale, et de la collaboration avec la bibliothèque universitaire voisine.

3.2.2 Fonds patrimoniaux et spécialisés

Malgré les destructions et les pertes dues aux guerres et aux remous de l'histoire, les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de Brest sont loin d'être négligeables.

C'est la section Etude-Patrimoine, où sont déjà regroupés les ouvrages spécialisés de niveau recherche et les livres sur la Bretagne, qui conserve les documents rares et anciens. La réserve compte 11 200 ouvrages.

Le fonds breton est composé de 17 000 ouvrages de recherche, mais aussi de fiction. Ce fonds compte aussi de nombreux ouvrages de bibliophilie contemporaine, illustrés par des artistes bretons, comme Mathurin Méheut.

La bibliothèque d'Etude conserve plusieurs fonds spécialisés, par exemple le fonds Le Nir², consacré au jeu d'échecs, ou le fonds Piron, sur l'anarchisme.

Enfin, le réseau dispose d'un fonds de 13 000 documents, constituant le Fonds Mer. Ce fonds issu de l'ancienne médiathèque d'Océanopolis offre un choix d'ouvrages sur la mer d'une grande diversité, majoritairement destinés au grand public. Une partie du fonds Mer, soit 8000 documents, est à la médiathèque de

² environ 900 livres et revues

Bellevue, mais les ouvrages patrimoniaux traitant des principaux thèmes de la vie maritime sont conservés à la bibliothèque d'étude. Ce fonds s'enrichit régulièrement dans le cadre du pôle associé Océanographie de la BnF, dont fait partie la Bibliothèque municipale de Brest.

3.3. Le personnel et la formation

Le réseau emploie 160 agents, soit 127,3 équivalent temps plein.³

La ville de Brest fait partie de la Communauté Urbaine de Brest (CUB, 220 000 habitants) depuis 1974, mais la lecture publique reste une compétence municipale, sans perspective de transfert à moyen terme. Parmi les services municipaux, la bibliothèque dispose d'un des plus gros effectifs (12.3% des etp de la ville).

Le pourcentage d'emplois spécifiques est de 56%, inférieur à la moyenne nationale. Cela s'explique entre autres par la présence d'une importante équipe de relieurs (19 personnes), pour une bonne part constituée d'agents reclassés là sur demande de la municipalité, et qui ont tous été formés localement.

La programmation et la coordination des formations sont assurées par le conservateur responsable du catalogage, en concertation avec le directeur et les agents concernés. En 2003, les formations, locales ou non, ont concerné 57 agents du réseau.

Le taux d'encadrement est faible (5,44% de cadres A), et en concordance avec les autres services municipaux de la ville de Brest (6,4%)⁴.

Plusieurs postes sont vacants sur le réseau. Pour ne pas céder au clientélisme, la ville de Brest s'interdit depuis très longtemps tout recrutement direct au grade d'agent du patrimoine, mais cette politique, louable en soi, rigidifie les procédures d'embauche. Il y a très peu de mobilité externe, car les membres du personnel, comme beaucoup de Brestois, sont très attachés à leur ville. De plus, Brest conserve l'image d'une ville excentrée et peine à recruter sur les listes d'aptitude des concours territoriaux.

³ Voir en annexe 1-1 le tableau de répartition des emplois

⁴ Il faut se garder cependant de toute interprétation hâtive en matière de politique locale d'encadrement, car ce déséquilibre apparent résulte surtout de la forte proportion des agents de catégorie C dans certains services municipaux (foyers pour personnes âgées par exemple).

Enfin, la ville de Brest applique une politique de compensation systématique des temps partiels et des absences, ce qui est appréciable mais conduit à la présence d'un nombre important de vacataires sur le réseau (13 personnes soit 11.6 etp).

4. Organisation et fonctionnement interne du réseau

4.1. L'autonomie comme principe de base

Chaque bibliothèque, animée par une équipe de taille conséquente (5 à 11 agents selon les cas), est dotée d'une forte autonomie, puisqu'elle gère son propre budget, est responsable de ses acquisitions, et dispose d'un atelier de reliure et de réparations des documents. Cette autonomie s'est cependant relativisée ces dernières années avec la centralisation de certains services et l'émergence des fonctions transversales.

L'acquisition, l'exemplarisation et l'équipement des documents sont faits dans chaque bibliothèque. Toutes les bibliothèques du réseau, excepté l'Etude, sont en libre accès, mais les pratiques de cotation ne sont pas homogènes sur le réseau, puisque certaines médiathèques utilisent la Dewey, et d'autres une classification par centres d'intérêt, fruit d'une réflexion locale. Les deux systèmes cohabitent parfois dans la même bibliothèque : à Bellevue, le fonds Mer est classé en centres d'intérêt, le reste des collections en Dewey.

4.2. L'équipe de direction et les fonctions transversales

4.2.1 L'organigramme

Les fonctions transversales identifiées dans l'organigramme⁵ sont les suivantes : animation, communication interne et externe, formation, développement de la lecture, patrimoine, et politique documentaire. A l'exception du bibliothécaire chargé du service informatique et du conservateur responsable du catalogage et de

⁵ Voir annexe 1-2

la formation, tous les cadres A assurent en plus de leur fonction transversale, la supervision de 2 ou 3 bibliothèques du réseau.

Depuis l'été 2003, l'équipe de direction doit s'accommoder de la vacance de 2 postes de conservateurs d'Etat, aux fonctions du patrimoine et de la politique documentaire.

Le directeur, Nicolas Galaud, arrivé en janvier 2004, assume donc en plus de ses fonctions l'intérim du poste de conservation et la direction de la bibliothèque d'Etude. L'intérim des directions des bibliothèques rattachées aux autres postes vacants, Cavale Blanche et Quatre Moulins, est assuré respectivement par Annie Tréguer, bibliothécaire responsable de l'animation, et Odile Audrézet, conservateur chargée de la communication. L'intérim de la fonction de politique documentaire n'a pas été officiellement attribué.

Ce fonctionnement, qui perdure depuis plus d'un an, est de moins en moins satisfaisant, car les tâches du quotidien se font trop prégnantes, et les cadres ne trouvent plus le temps de prendre du recul pour envisager des réflexions en profondeur, pourtant nécessaires dans la perspective approchante de l'ouverture de la nouvelle médiathèque centrale. D'autre part, cette situation difficile alourdit encore plus la mise en œuvre d'opérations un peu « hors normes » comme par exemple l'organisation de l'exposition « Mer, Terre et fascination ».

4.2.2 Le développement de la lecture

Le développement de la lecture est sous la responsabilité d'un conservateur, Isabelle Le Cornec, secondée par une médiatrice du livre recrutée spécifiquement. De l'avis même du conservateur qui en est chargé, cette fonction, créée lors de la réorganisation de 1998, est une fonction évolutive, aux contours un peu flous. La frontière avec la notion d'animation est ténue. Les actions doivent être menées sur le long terme, et c'est aussi sur le long terme que leur impact peut être mesuré, d'où des difficultés parfois à légitimer cette fonction, tant vis-à-vis des élus, que dans les équipes elles-mêmes.

La mission s'organise autour de trois axes prioritaires : coordination de différentes actions de promotion du livre et de la lecture, participation et soutien à des

programmes d'intervention en direction de publics variés, et enfin développement de partenariats et de coopérations avec différents acteurs.

Ce programme se décline en plusieurs volets:

- actions en direction des scolaires et périscolaires : accueil de classes, défi-lecture, intervention en structures d'accueil de type crèches et PMI.
- actions en direction de publics empêchés : personnes âgées (partenariat avec des maisons de retraite, animations), partenariat avec la maison d'arrêt de Brest.
- partenariats divers avec des acteurs socio-culturels locaux : Espace Lecture-Ecriture, Maisons pour Tous, Centres Sociaux...

Pour mener à bien ces actions, chaque bibliothèque de quartier s'est vue attribuer un agent de développement culturel, en fait un emploi-jeune pérennisé, dont les missions se répartissent à part égale entre le développement de la lecture proprement dit, et l'animation des Points d'Accès Publics à Internet (PAPI).

Cependant, certaines de ces missions sont plus particulièrement dévolues à deux services : le service Ecoles/Bibliothèques, et la desserte à domicile.

4.2.3 L'animation et la communication

La bibliothécaire en charge de la fonction transversale d'animation, Annie Tréguer, est avant tout la personne référente, des intervenants extérieurs, pour tout ce qui touche à l'animation, dont elle gère le budget.

Elle coordonne les manifestations d'envergure importante, voire nationale comme « Lire en Fête » par exemple, et supervise leurs déclinaisons locales.

D'autres animations, ponctuelles ou pérennisées, sont organisées à l'échelle du réseau, à l'exemple du salon « Carnets d'ici et d'ailleurs », dont la deuxième édition en juin 2003 a rencontré un grand succès auprès du public brestois, et un écho national favorable. Mais en matière d'animation aussi, le principe d'autonomie des bibliothèques du réseau reste posé. Chaque médiathèque peut donc organiser une animation ou une exposition sur le thème de son choix.

La responsable de l'animation travaille en synergie avec la responsable de la communication, car leurs domaines sont très complémentaires. Odile Audrézet, conservateur chargée de la communication interne et externe, collabore souvent avec le service communication de la CUB, et avec les correspondants locaux des

deux quotidiens régionaux, *Le Télégramme de Brest* et *Ouest-France*⁶. C'est elle qui supervise la mise en page et l'édition des documents émis par le réseau.

Il n'y a pas pour l'instant de journal interne du réseau, mais les agents disposent d'une messagerie, qui leur donne accès aux dossiers publics concernant les bibliothèques municipales, ainsi qu'aux informations plus générales de la Ville de Brest et de la CUB.

4.2.4 L'administration

L'administration est supervisée par une attachée, secondée par une équipe de 3 secrétaires. L'attachée suit le budget, conjointement avec le directeur, et assure une bonne partie de la gestion du personnel. Elle organise en particulier les plannings des vacataires.

4.3. Les services communs

4.3.1 Le catalogage

Le catalogage, centralisé en 1998 au moment de la réinformatisation, est installé au rez-de-chaussée de la bibliothèque d'Etude. Il est assuré par une équipe de 6 assistants (5 etp), plus un agent chargé de la vérification des colis, et dirigé par un conservateur, Bénédicte d'Orgeval, qui se charge en particulier du suivi des listes d'autorité Rameau.

Il n'y a pas de spécialisation des catalogueurs en fonction du support ou du type de document⁷. Le choix de la polyvalence a été fait pour préserver une souplesse de fonctionnement, et éviter les blocages en cas d'absence inopinée. De plus, le personnel semble apprécier cette diversité des tâches. Deux assistants continuent à assurer un mi-temps de service public à la bibliothèque d'Etude.

L'équipe participe aussi au dépouillement partagé de certaines revues pour les bases documentaires régionales.

⁶ voir la bibliographie

⁷ Le catalogage des CD est fait à la discothèque pour tous les CD du réseau.

4.3.2 Les offices

Il y a à Brest un office jeunesse (fournisseur SFL), et un office BD (librairie Excalibulles), localisés à la bibliothèque centrale. L'office adultes (SFL) a été abandonné fin 2003, au profit d'une présentation des nouveautés en magasin, à la librairie Dialogues, toute proche de la bibliothèque centrale. Pour les acquisitions du fonds breton, un marché a été passé avec la librairie spécialisée Ar Bed Keltiek. Ce changement d'organisation récent reste à évaluer. Quoiqu'il en soit, le réseau demeure ainsi fidèle au principe d'autonomie énoncé plus haut, les agents de chaque bibliothèque se déplacent régulièrement en librairie pour leurs achats.

4.3.3 Le service informatique et le SIGB

Ce service est animé par un bibliothécaire, Jean-Luc Le Lay, avec un assistant et un agent qualifié du patrimoine à mi-temps. La charge de travail est lourde pour cette équipe, puisqu'elle doit assurer la gestion du SIGB (AB6, depuis 1998), du parc informatique du réseau soit 169 postes, et la supervision de l'Espace de Création Multimédia (ECM).

Le service travaille en étroite collaboration avec la Direction Informatique et Télécommunications (D.I.T.), service commun à la Ville de Brest et à la CUB, qui prend en charge les questions de logistique et d'assistance aux utilisateurs. En 2003 et 2004, les projets essentiels ont été la mise au point du portail informatique du réseau, mis en ligne début octobre 2004, et le développement de l'ECM.

5. Le réseau et son public

5.1. Les horaires

Le nombre d'heures d'ouverture s'élève à 32h30. C'est une amplitude un peu réduite, si on la compare aux pratiques des réseaux métropolitains similaires. Cependant, un effort a été fait en direction d'une homogénéisation relative des horaires sur le réseau : toutes les bibliothèques sont fermées le lundi toute la journée et le jeudi matin. Cette disposition facilite l'organisation du travail interne

en ménageant des plages de temps pour les réunions de service ou les visites en librairie, mais elle permet aussi de simplifier la lisibilité du réseau pour le public.

Seules la bibliothèque d'Etude et la médiathèque de Lambézellec proposent des journées en ouverture continue (vendredi et/ou samedi), et il n'y a pas d'ouverture en nocturne (hormis pour des animations spécifiques).

5.2. La visibilité du réseau

L'effort d'harmonisation se matérialise aussi par l'établissement et la mise en place progressive d'une charte graphique du réseau. Un logo, mentionnant expressément le réseau des bibliothèques municipales, et un code couleur ont été choisis en collaboration avec les services de communication de la CUB. Ils sont utilisés comme support pour tous les documents émis par le réseau (affiches, courrier, fascicules...). Cette charte s'applique au portail informatique, et sert de base à la signalétique des locaux accueillant le public, en cours d'installation dans les différents équipements. En revanche, le signallement urbain n'a pas été intégré à cette démarche, les panneaux routiers se bornent à indiquer la médiathèque du quartier, pas toujours de façon très visible, et sans mentionner le réseau.

L'harmonisation récente des politiques de prêts sur tous les équipements procède de la même intention de simplifier l'usage du réseau pour le public, et ainsi de l'encourager à en exploiter toutes les ressources.

5.3. La fréquentation et le prêt : une progression motivante

Le réseau des bibliothèques de Brest a du succès : 30854 personnes étaient inscrites au réseau des bibliothèques municipales en 2003, soit 19.75% de la population. Ce bon résultat (+ 5.77% d'augmentation par rapport à 2002) confirme la tendance à la reprise d'activité qui se dessine depuis 2001, après une baisse continue sur plusieurs années.

Sur ces 30854 inscrits, 87% sont Brestois. La proportion de non-Brestoises s'amenuise régulièrement, ce phénomène est certainement à rapprocher de l'ouverture de nouvelles médiathèques dans plusieurs communes de la communauté urbaine (Plouzané, Plougastel-Daoulas, Guilers...).

En matière de prêts de documents, l'activité suit la même tendance, puisque avec 1 461 794 prêts en 2003, le réseau voit son activité augmenter de 9.5%. Cette augmentation est plus sensible pour les livres, les vidéos, et les cdrom/dvdrom.

Ce regain d'activité est global sur le réseau, mais il convient de le nuancer selon les bibliothèques. En fait, ce sont les bibliothèques récemment rénovées (Bellevue, St Martin, Pontanézen) qui tirent les résultats vers le haut. Dans les autres médiathèques, le niveau d'activité se maintient dans le meilleur des cas (St Marc, Quatre Moulins), ou baisse de façon plus ou moins prononcée. La baisse est particulièrement significative pour les équipements du bas de Siam, à savoir la discothèque Arpège, la bibliothèque Neptune, et la bibliothèque d'Etude.

Une fois ces nuances apportées, les résultats du réseau municipal de Brest restent très bons au regard des statistiques nationales, tant en ce qui concerne le taux d'inscription (19.75%), que le chiffre record de 9.4 prêts par habitant. Brest se maintient ainsi depuis plusieurs années en tête des villes de plus de 100 000 habitants pour le nombre de prêts par habitant⁸. L'explication de cette réussite réside sans doute en partie dans l'affirmation continue d'une politique de proximité du réseau, associée à une forte tradition de lecture populaire à Brest.

6. Les services spécifiques développés par le réseau

6.1. Le service écoles bibliothèques

Le service Ecoles Bibliothèques, au rez-de-chaussée de la bibliothèque centrale, comprend une assistante, un agent à mi-temps et un relieur. Ce service existe à Brest depuis les années 70. Il initie et coordonne de nombreuses actions en direction des scolaires, en particulier les lectures suivies (plus de 500 programmations en 2003), et le renouvellement des fonds de livres des bibliothèques scolaires. L'équipe collabore avec une enseignante référente.

C'est aussi dans ce service que se préparent les distributions annuelles de dictionnaires aux élèves de CM2, et, depuis 2001, de livres de Noël aux CP. Ces

⁸ Voir les données statistiques publics et prêts en annexe 2

distributions, qui ont lieu dans les bibliothèques de quartier, sont une initiative municipale et concernent aussi bien les élèves de l'enseignement public que privé, très présent à Brest. Elles visent à garantir que tous les petits Brestoïses auront fait au moins deux visites à la bibliothèque municipale au cours de leur scolarité. Cependant, cette initiative est encore trop récente pour qu'on puisse en évaluer l'impact sur le long terme.

Enfin, ce service se charge de la coordination des revues de fin d'année éditées par le réseau, qui reprennent les coups de cœur des différents comités de lecture. Ces catalogues sont réalisés pour toutes les catégories d'ouvrages et de publics et connaissent un franc succès auprès des lecteurs.

6.2. La desserte à domicile

La desserte à domicile existe depuis 1988, et fait encore figure de pionnière au niveau national. Assurée par 2 agents (1.5 etp), elle est un atout du réseau brestoïse. Pour des raisons de place, le service est hébergé par la bibliothèque Neptune.

Les livres sont apportés à domicile aux adhérents, personnes âgées, malades ou handicapées, sans supplément de coût. 60 à 80 usagers en moyenne bénéficient de ce service chaque année. Cette activité est donc peu spectaculaire en termes de chiffres, mais elle n'est plus remise en cause par les élus, qui prennent conscience de son impact en terme de maintien du lien social pour certaines catégories de personnes isolées. De part le public qu'elle touche, la desserte à domicile est un travail psychologiquement difficile, à forte charge émotionnelle pour les agents.

6.3. Les Points d'Accès Publics à Internet et l'Espace de Création Multimédia

Les Points d'Accès Publics à Internet, ou PAPI, sont issus d'une volonté politique municipale de mettre Internet à la portée de tous les Brestoïses.

Ils ont été mis en place à partir de 1999, dans toutes sortes de lieux ouverts au public : centres sociaux, mairies de quartiers, associations...et bibliothèques municipales. A sa mise en place, le dispositif s'accompagnait dans les bibliothèques de l'embauche d'agents sous contrat Emploi Jeune, pour animer et gérer les PAPI. Depuis, les postes ont presque tous été pérennisés, malgré une

période d'instabilité, qui a un peu nui à la qualité du service proposé. Cependant, les PAPI connaissent toujours un taux de fréquentation honorable, avec 60 à 80% d'occupation des plages horaires.

Le réseau offre ainsi 17 PAPI à ses usagers, répartis dans toutes les bibliothèques, sauf celle de Pontanézen, où le PAPI est fermé depuis mars 2003, suite aux problèmes rencontrés avec un public difficile. Cette fermeture est temporaire, la réouverture du PAPI de Pontanézen étant subordonnée à l'embauche d'un agent de développement culturel.

Pour compléter son offre multimédia, le réseau des bibliothèques a mis en place un Espace de Création Multimédia (ECM), qui a ouvert ses portes en 2002, dans un petit local de la Bibliothèque Neptune. Il propose au public 9 postes informatiques dédiés à la création multimédia. L'ECM est animé par 3 agents à mi-temps, qui assurent l'initiation et le tutorat des usagers désireux de créer leur page web ou de monter un projet multimédia. Des ateliers thématiques y sont organisés, à destination des enfants et des adultes. Ce service semble pour l'instant rencontrer son public, mais la montée en puissance, surtout pour les ateliers, est freinée par la petite taille de l'équipe, et l'exiguïté des locaux.

7. Les partenariats et coopérations

7.1. Le pôle associé Océanographie

Depuis 1995, la bibliothèque municipale de Brest fait partie du pôle associé Océanographie de la Bibliothèque nationale de France. C'est un pôle composite qui inclut aussi le Service Historique de la Marine, l'IFREMER et le Service Commun de Documentation de l'Université de Bretagne Ouest (UBO). La longue habitude de coopération entre la BM et le SCD de Brest au sein du pôle sera certainement un atout pour enclencher la collaboration approfondie nécessaire à la mise en place du projet BU - médiathèque centrale.

Pour prolonger leur partenariat, la BnF et le pôle associé Océanographie ont organisé conjointement l'exposition « Mer, Terre et Fascination », inaugurée en octobre 2004 à Paris. Cette exposition est une première en son genre, puisqu'elle

est mobile, et sera visible à Brest (au Quartz⁹), sous une forme un peu différente, de mai à juillet 2005.

7.2. L'Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne

La bibliothèque municipale de Brest participe activement aux études et aux travaux de l'Agence de Coopération des bibliothèques de Bretagne (COBB). Elle contribue par exemple à l'alimentation des bases documentaires régionales, Hermine et Britalis, par le dépouillement de certaines revues locales. Elle collabore aussi à plusieurs groupes de travail ou de réflexion (conservation partagée, Observatoire des bibliothèques de Bretagne, entre autres).

⁹ Salle municipale de spectacles et d'expositions

Activités de stage

L'organisation et la supervision de mon stage ont été assurées par M. Galaud, avec le concours de Mme d'Orgeval.

Les deux premières semaines ont été consacrées à une découverte planifiée du réseau. J'ai visité les dix équipements de Brest, et j'ai pu m'entretenir avec tous les cadres, qui m'ont présenté leurs services et les équipes qui les animent. Au cours de ce stage, il ne m'a pas été attribué de mission spécifique, mais j'ai eu toute latitude pour observer et participer aux tâches quotidiennes des bibliothèques et des services, et pour rencontrer nombre d'acteurs ou partenaires du réseau.

A mon arrivée, on m'a installée dans un bureau du premier étage de la bibliothèque centrale, qui m'a servi de « base » pendant toute la durée du stage.

J'avais là un poste d'observation idéal pour comprendre le fonctionnement de l'Etude. J'ai pu constater par moi-même l'exiguïté et la vétusté des locaux, en particulier des magasins, et les contraintes que cela génère pour l'équipe (allées et venues incessantes sur 4 étages).

1. Participation aux réunions

Tout au long de mon stage, j'ai assisté à de nombreuses réunions, internes ou externes, qui m'ont aidé à mieux appréhender le fonctionnement général du réseau, ses relations avec les tutelles comme avec ses différents partenaires socio-éducatifs et culturels.

1.1. Les réunions de direction

Dès la première semaine, j'ai été conviée aux réunions de direction, qui se déroulent chaque vendredi matin à la centrale. Ces réunions ont été pour moi l'occasion de prendre mieux conscience du poids du quotidien dans la gestion d'un réseau aussi développé que celui de Brest. Comme je l'ai déjà souligné plus haut, la pénurie de cadres A à Brest est un handicap que l'équipe de direction ressent de façon croissante. La gestion du personnel, en particulier, qui constitue par nature une part importante de leurs tâches, finit par accaparer l'essentiel de leur temps. Il

m'a aussi paru intéressant, sur cette période de douze semaines, de pouvoir suivre l'évolution plus ou moins rapide des différents dossiers suivis en réunion de direction, comme la mise en ligne du portail informatique, ou la conférence pour l'emploi, pour ne prendre que quelques exemples.

1.2. Les réunions de service

J'ai participé à deux réunions de service, dont la première, à Pontanézen, s'est déroulée au tout début de mon stage, alors que le quartier sortait à peine d'une crise aiguë après la mort d'un jeune cet été, lors d'une course poursuite avec la police. La médiathèque était en août le seul service municipal à rester ouvert dans le quartier, et le personnel s'est senti démuni et bien isolé pour gérer une situation très tendue. La réunion de travail de la rentrée fut l'occasion de faire le point sur ces problèmes, récurrents à Pontanézen. J'ai pu mesurer combien les équipes confrontées à de telles circonstances, sont en demande d'une écoute et d'un soutien de la part de leur responsable, et plus généralement de la direction. J'ai aussi été frappée par la très forte implication professionnelle de ces agents, tous volontaires pour travailler dans ce quartier, et, inévitablement, j'ai été sensibilisée aux difficultés que rencontre la direction pour recruter sur ce genre de poste.

J'ai assisté à une autre réunion de service, cette fois à la bibliothèque d'Etude. Là aussi, j'ai remarqué l'importance pour un conservateur de savoir être attentif au « climat », pour gérer l'équipe et atténuer les tensions éventuelles. C'est particulièrement flagrant à l'Etude, qui se trouve sans responsable attitré depuis plus d'un an, et donc sans interlocuteur permanent pour répondre aux interrogations du personnel.

1.3. Autres réunions internes

Les réunions plénières sont peu fréquentes, car difficiles à « caser » dans les emplois du temps, mais il y en a eu deux pendant mon stage. La première avait pour objectif de présenter au personnel le projet de médiathèque centrale, j'en parlerai plus loin.

La seconde, organisée conjointement avec le services des ressources humaines de la Ville, dont une représentante était présente, avait pour ordre du jour la présentation du projet d'aménagement du temps de travail (ATT) initié par la municipalité. Ce projet doit trouver son aboutissement dans l'élaboration d'un règlement interne pour chaque service municipal ou communautaire, et donc pour la bibliothèque, d'ici juin 2005. Le personnel était au complet pour assister à cette présentation. Les agents se sont montrés très intéressés, et surtout très vigilants, car ils craignent qu'on leur impose des modifications de leur rythme de travail. A cette occasion, beaucoup ont souligné la contrainte que représente l'ouverture du samedi, et, s'ils ne la remettent pas en cause, ils souhaiteraient qu'elle soit reconnue comme telle par la mairie, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Le directeur a recadré le débat, en rappelant que les horaires actuels de travail sont d'ores et déjà conformes aux orientations prises par les instances municipales, et que les changements éventuels ne se feraient qu'avec l'accord du personnel, et pas à son détriment.

Cette réunion a donc été pour moi une démonstration supplémentaire de la nécessité pour un conservateur d'être très attentif au ressenti d'une équipe, et de la difficulté à préserver la sérénité des débats, sur un sujet aussi sensible que les horaires de travail.

Il y a fréquemment des réunions de travail sur le réseau, et l'une des plus remarquables à laquelle j'ai assisté fut une véritable réunion marathon. L'ordre du jour en était l'harmonisation des politiques de prêts sur le réseau. Il s'agissait de se mettre d'accord sur les règles de prêts, pour qu'elles soient à la fois compréhensibles pour les usagers, praticables pour toutes les bibliothèques du réseau, quelque soit la taille de leurs fonds, et compatibles avec les possibilités techniques offertes par le SIGB : la quadrature du cercle. Les participants se sont pourtant astreints à cette réflexion compliquée et fastidieuse, jusqu'à parvenir à une solution satisfaisante, car tous mesuraient l'enjeu essentiel de cette harmonisation, à savoir une meilleure lisibilité du réseau pour les usagers.

1.4. La réunion de présentation du projet de médiathèque : quelques observations

Le projet de médiathèque centrale et ses implications étant le sujet de mon mémoire d'étude, je ne développerai donc pas ce thème ici, mais je souhaite cependant faire part de quelques réflexions.

Une réunion a eu lieu en septembre pour présenter le projet de médiathèque à l'ensemble du personnel, le programme technique leur ayant été communiqué au préalable. Les questions furent assez peu nombreuses, ce qui m'a surpris.

En effet, lors de discussions à bâtons rompus avec mes collègues, j'avais perçu leur intérêt pour le projet de médiathèque, intérêt teinté d'ambivalence : les agents ont fait eux-mêmes le constat d'obsolescence des équipements du bas de Siam, mais le projet leur paraît encore flou, ils sont donc demandeurs d'information à ce sujet. Il est vrai aussi que l'échéance est encore lointaine, ce qui ne facilite pas l'appropriation du projet par le personnel.

Pourtant, une inquiétude un peu diffuse est perceptible, qui porte autant sur le mode de fonctionnement de la future médiathèque, et les implications pour le réseau, que sur la période de préparation (constitution des collections, etc...). Ce sentiment est à mon sens, assez répandu parmi les agents, mais il est sûrement plus affirmé dans les équipes directement impactées par le projet de médiathèque, et appelées à y emménager.

1.5. Réunions à l'extérieur ou avec des services externes

1.5.1 Préparation de l'inauguration de l'Exposition Mer

J'ai accompagné le directeur et la responsable de la communication à une réunion au Service Communication de la CUB, à laquelle participait aussi le Directeur des Affaires Culturelles de la Ville de Brest et de la CUB, M. Yannick Lucéa, et un membre du Cabinet du Maire. L'ordre du jour était la préparation de l'inauguration de l'exposition *Mer, Terreur et Fascination* à la Bibliothèque Nationale. Les discussions portaient essentiellement sur cette inauguration, prévue le 12 octobre 2004, mais aussi sur la préparation de la communication et de la publicité avant la venue de l'exposition à Brest, au printemps 2005.

J'ai constaté avec étonnement que, si tous les participants à cette réunion étaient convaincus de la portée culturelle de cet événement (et les personnels des bibliothèques mesurent de surcroît la complexité de l'organisation d'une exposition itinérante avec la BnF), ils ont pourtant fait part de leur grande difficulté à faire partager leur intérêt à certains acteurs locaux, et à mobiliser les médias régionaux sur ce sujet, en tout cas sur le volet parisien de la manifestation. Je pense qu'il faut voir là une conséquence de la place singulière des bibliothèques dans le paysage culturel, à Brest comme ailleurs : elles sont présentes et attirent un public très nombreux, mais leur champ d'action qui se situe presque toujours hors de l'évènementiel, les place hors du champ de la visibilité médiatique.

1.5.2 Le projet d'observatoire des bibliothèques bretonnes

L'agence de Coopération Bibliographique de Bretagne a mis en place un groupe de travail, qui réfléchit sur un projet d'observatoire des bibliothèques et des publics bretons. Une étudiante de Sciences Politiques a été mandatée pour agréger les données 2002 de la DLL et essayer d'en dégager une analyse préliminaire. Début septembre, j'ai accompagné M. Galaud à la bibliothèque universitaire de Lorient, pour assister à la restitution des conclusions de l'étude. Etaient présents des responsables de BDP, des directeurs de bibliothèques universitaires et de lecture publique, et la représentante de la Drac.

Les conclusions ne seront pas publiées, car elles doivent être affinées et complétées par d'autres études. Néanmoins, j'ai mieux compris, lors de cette réunion, l'intérêt pour les bibliothèques de disposer d'outils d'observation et de mesure appropriés, qui leur permettraient d'accéder à une gestion plus prospective. En outre, des statistiques plus complètes et plus pertinentes offrent une base solide de négociation et d'argumentation avec les tutelles. Il reste que ces outils sont très difficiles à construire et à mettre en place, et nécessitent de gros moyens financiers et logistiques, inaccessibles à des établissements isolés.

2. Stage à Pontanézen

J'ai été sensibilisée dès le début de mon stage aux conditions de travail spécifiques à certaines médiathèques de quartiers « difficiles », et en premier lieu, à Pontanézen. J'ai donc souhaité y être affectée pour quelque temps, afin d'appréhender par moi-même la réalité du terrain, en m'intégrant plus durablement dans une équipe. De plus, cela me permettait d'être au contact direct du public de Pontanézen, expérience qui apportait un contrepoint intéressant aux observations effectuées à l'Etude. Les usagers de ces deux bibliothèques (et leurs besoins), sont en effet aux deux extrémités de « l'éventail » du public du réseau de Brest.

2.1. Service public et travail interne

J'ai participé aux différentes tâches de l'équipe et à la vie de la bibliothèque: accueil du public, renseignement, visites de classes (maternelles et primaires). Les opérations de prêts, de retour et d'inscription m'ont permis de me familiariser plus avant avec les différents modules du logiciel AB6, comme d'ailleurs le travail interne (cotation, exemplarisation).

Pontanézen propose un Point Emploi Formation pour les jeunes, clairement identifié et signalé, mais, à ce que j'ai pu en voir pendant mon séjour, ce pôle n'attire pas suffisamment le public qu'il vise. Il est vrai qu'il est installé un peu à l'écart, dans un coin moins attrayant de la bibliothèque.

J'en ai parlé avec la responsable de la section adultes, dont les observations recoupent les miennes, et qui réfléchit aux actions possibles de valorisation et d'animation de ce fonds. L'une des pistes de réflexion porte sur la réintégration des documents dans le fonds général, mais rien n'est encore décidé.

Le public de Pontanézen est réputé difficile, il se produit parfois des incidents. Cela n'a pas été le cas pendant mon séjour, mais j'ai tout de même eu l'occasion de constater à quel point certains habitués (des adolescents en particulier) s'approprient l'espace, pas forcément avec agressivité, mais sans considération pour les autres usagers, et doivent être fréquemment recadrés par le personnel.

2.2. Les limites du rôle social de la médiathèque

Cette expérience a confirmé ma première impression, à savoir la part prépondérante des tâches de médiation dans le quotidien de cette médiathèque, qui

remplit un rôle social essentiel pour ce quartier, et cela d'autant plus que les autres services sociaux y sont parfois défaillants, on l'a vu cet été.

Cela pose la question des limites du rôle social d'une médiathèque. Aucune réponse satisfaisante ne saurait être trouvée localement, ni même au niveau du réseau seul. La réflexion doit se faire en concertation avec les instances sociales et politiques, mais leur implication faisant défaut pour l'instant, la bibliothèque gère les problèmes au jour le jour. La concertation est d'autant plus nécessaire, voire urgente, que ces difficultés, d'abord confinées à Pontanézen, commencent à s'étendre à d'autres équipements du réseau (Bellevue, St Martin).

3. Activités annexes

En marge de mes occupations de stage, j'ai pu observer ou participer à d'autres types d'activités qui contribuent à l'animation et à la visibilité du réseau de Brest.

3.1. Le comité de lecture albums

J'ai pris part à un comité de lectures albums, qui a eu lieu à Pontanézen, sous la houlette de la responsable de la section jeunesse.

Les comités de lecture sont nombreux et très actifs sur le réseau de Brest. Ils sont ouverts à toutes les personnes intéressées, mais les participants sont souvent sensibilisés à la lecture par leur profession (enseignants, psychologues, animateurs sociaux). Certains bibliothécaires « extérieurs » participent, comme ce fut le cas ce soir là, puisqu'il y avait un agent de la médiathèque de Plougastel-Daoulas.

J'ai trouvé très enrichissants les échanges avec les enseignants, qui testent les albums en classe, et apportent donc un éclairage complémentaire à l'appréciation que portent les bibliothécaires sur les ouvrages. Nous avons souvent constaté à quel point l'avis des enfants peut différer de celui des adultes. Les avis des comités de lecture sont très utiles aux professionnels des bibliothèques pour ajuster leur offre documentaire, et aux lecteurs pour faire leurs choix.

Le réseau souhaite mettre en ligne les comités de lecture sur le nouveau portail informatique, pour les faire mieux vivre et les rendre éventuellement interactifs, mais il faudra peut-être d'abord faire évoluer le statut très flou de ces comités, qui

sont pour l'heure animés sur la base du volontariat par les agents du réseau, en marge de leurs activités professionnelles régulières.

3.2. Une lecture publique à Lambézellec

A Lambézellec, j'ai assisté avec beaucoup de plaisir à une lecture publique du roman *Neige*, de Maxence Ferminé, lecture à deux voix par une bibliothécaire, et une animatrice du Point Lecture Ecriture de Keredern.

Certaines bibliothèques du réseau se sont lancées depuis environ un an dans l'expérience des lectures publiques d'œuvres pour adultes, avec des partenaires associatifs locaux. Les lectures publiques demandent beaucoup de préparation, il faut souligner l'investissement personnel et professionnel des lectrices. Ces initiatives restent un peu confidentielles pour l'instant, en terme de public impacté, mais le bouche à oreille commence à fonctionner. Ce type de manifestation, de toutes façons inadapté à un public trop nombreux (pas plus de 50 personnes) s'inscrit très bien dans le cadre des missions culturelles des bibliothèques de lecture publique.

3.3. Visite en librairie

J'ai profité de mon passage à Pontanézen pour accompagner le personnel à une visite à la librairie Dialogues, et participer aux achats (fiction et documentaire). Cette tâche est très appréciée des bibliothécaires, pour deux raisons : le choix des livres en lui-même bien sûr, mais aussi les discussions avec les libraires et avec les collègues d'autres médiathèques. Le jeudi matin chez Dialogues, on croise nombre de bibliothécaires, et les conversations sont sources de fructueux échanges d'idées.

4. Visites de bibliothèques et de médiathèques

Ces dernières années, plusieurs villes de la CUB et des autres communes du pays de Brest se sont équipées de médiathèques flambant neuves. A l'heure où Brest se lance dans un important projet de médiathèque centrale, il m'a paru intéressant de visiter quelques équipements récents des environs. J'ai ainsi visité les

médiathèques de Landerneau, de Plougastel-Daoulas, et de St Renan, qui datent toutes de 2002.

Ces visites ont été l'occasion d'échanges avec les directeurs de ces médiathèques, pour voir comment ils ont pu (ou non) accompagner et conseiller les architectes et les instances décisionnelles dans la conception et la réalisation de leurs projets. De plus, le recul est maintenant suffisant pour évaluer le fonctionnement de ces médiathèques, et en tirer des enseignements.

Enfin, la lecture publique n'est certes pas une compétence communautaire, mais les médiathèques de la CUB et des environs sont des partenaires potentiels des bibliothèques de Brest, et c'est aussi à ce titre que je souhaitais en visiter quelques unes.

Conclusion

Ces trois mois passés au sein du réseau des bibliothèques municipales de Brest ont été riches d'enseignements, sur plusieurs plans.

Je conçois mieux comment s'organise une bibliothèque publique, *a fortiori* dans un réseau, et comment ce réseau s'insère dans le dispositif social et culturel d'une grande ville. Le cas de Brest, qui a su se construire un réseau dynamique grâce à une politique de proximité affirmée, est très instructif quant au rôle crucial des tutelles dans la vie des bibliothèques. Il faut d'ailleurs souhaiter, pour que le projet de médiathèque centrale soit un succès, que les tutelles prolongent ce soutien dans les années à venir.

J'ai aussi acquis une vision à la fois plus fine et plus globale du métier de conservateur : plus fine, car j'ai pu observer dans le détail les activités quotidiennes de mes collègues, et plus globale, car je situe à présent bien mieux le rôle du conservateur dans l'organisation générale d'un établissement.

Sur un plan personnel, l'objectif principal de ce stage était avant tout d'éprouver, et si possible de confirmer, la validité des motivations qui m'ont conduite à une réorientation professionnelle aussi radicale que celle que j'ai entreprise¹⁰.

Cette expérience m'a confortée dans mes choix, et a levé mes derniers doutes quant au bien fondé de ma décision.

S'il est vrai qu'il me reste encore à intégrer certaines « évidences » du monde des bibliothèques, je pense que mon expérience antérieure, dans un milieu professionnel très marqué par le changement, me sera utile dans l'exercice du métier de conservateur, en particulier en matière de gestion des ressources humaines, dont j'ai eu à maintes reprises l'occasion de constater l'importance dans le fonctionnement quotidien d'une bibliothèque.

Ma motivation essentielle, qui est de m'investir dans un domaine ouvert à la société et à ses évolutions, motivation renforcée d'un attachement personnel à la

¹⁰ après 13 ans passés à France Telecom en qualité d'agent de maîtrise en commutation électronique

notion de service public, s'est trouvée très encouragée par l'expérience de ces douze semaines au sein du réseau des bibliothèques municipales de Brest.

Bibliographie sommaire

1. Les bibliothèques municipales dans la presse locale, de septembre à novembre 2004 : exemples

La médiathèque et les « Racontars Arctiques » *Le Télégramme de Brest* n°18.449, mardi 19 octobre 2004, p.19.

Réseau des bibliothèques : Lire en fête ouvre la saison. *Le Télégramme de Brest* n°18.438, mercredi 6 octobre 2004, p.16.

Médiathèque de Lambézellec : les lectures publiques séduisent. *Le Télégramme de Brest* n°18.438, mercredi 6 octobre 2004, p.25

Médiathèque : une conférence sur « Napoléon et la mer ». *Le Télégramme de Brest* n°18.437, mardi 5 octobre 2004, p.21.

Médiathèque : Fiona McLeod inaugure les Croq'Histoires. *Le Télégramme de Brest* n°18.426, mercredi 22 septembre 2004, p.24.

2. Liens¹¹

Ville et communauté urbaine de Brest [en ligne] <http://www.mairie-brest.fr>

Bibliothèques municipales de Brest [en ligne]<http://www.mairie-brest.fr/biblio/>

Bases documentaires régionales [en ligne]

<http://www.britalis.org> et <http://www.hermine.org>

¹¹ Consultés le 16 novembre 2004

Table des annexes

ANNEXE 1. LE PERSONNEL	II
ANNEXE 1-1. RÉPARTITION DES EMPLOIS	III
ANNEXE 1-2. ORGANIGRAMME	IV
ANNEXE 2. LE RÉSEAU ET SON PUBLIC	V
ANNEXE 2-1. LE PUBLIC : DONNÉES STATISTIQUES	VI
ANNEXE 2-2. LES PRÊTS	IX
ANNEXE 2-3. LES PRÊTS BIBLIOTHÈQUE PAR BIBLIOTHÈQUE	X
ANNEXE 2-4. PLAN DES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE BREST	XI

Annexe 1. Le personnel

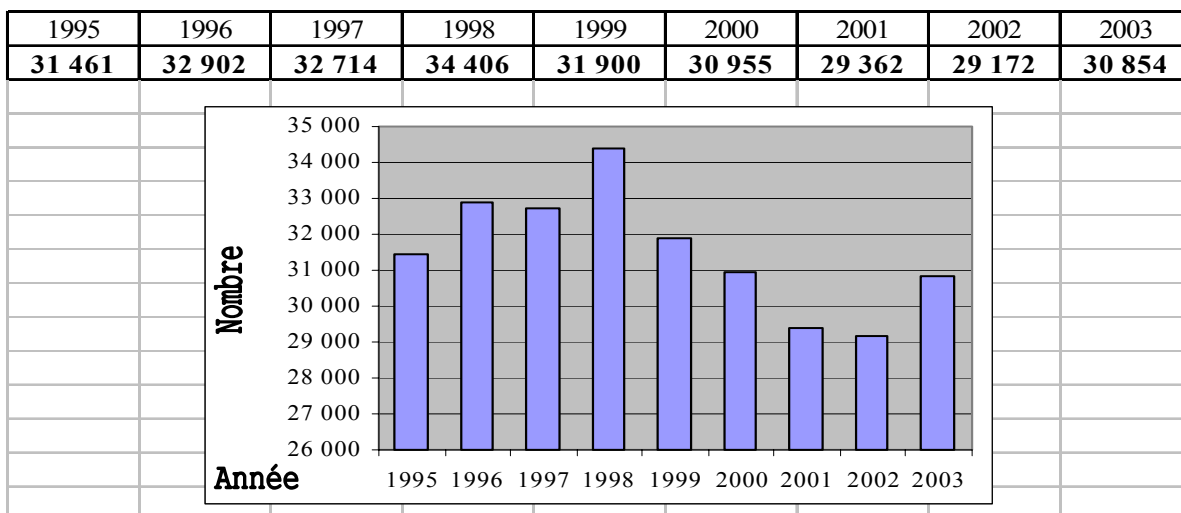
Annexe 1-1. Répartition des emplois

Cadre d'emploi	Nombre d'agents	Nombre d'etp
Conservateurs d'Etat	2	2
Conservateurs territoriaux	3	2.6
Bibliothécaires	2	1.9
Assistants qualifiés de conservation	18	16.7
Assistants de conservation	19	17.8
Agents qualifiés du patrimoine	30	27.5
Agents du patrimoine	4	3.8
Filière non culturelle cat. A	1	1
Filière non culturelle cat. C	51	35.4
Contractuels	17	6.8
CES, CEJ, vacataires, auxiliaires	13	11.8

Annexe 2. Le réseau et son public

Annexe 2-1. Le public : données statistiques

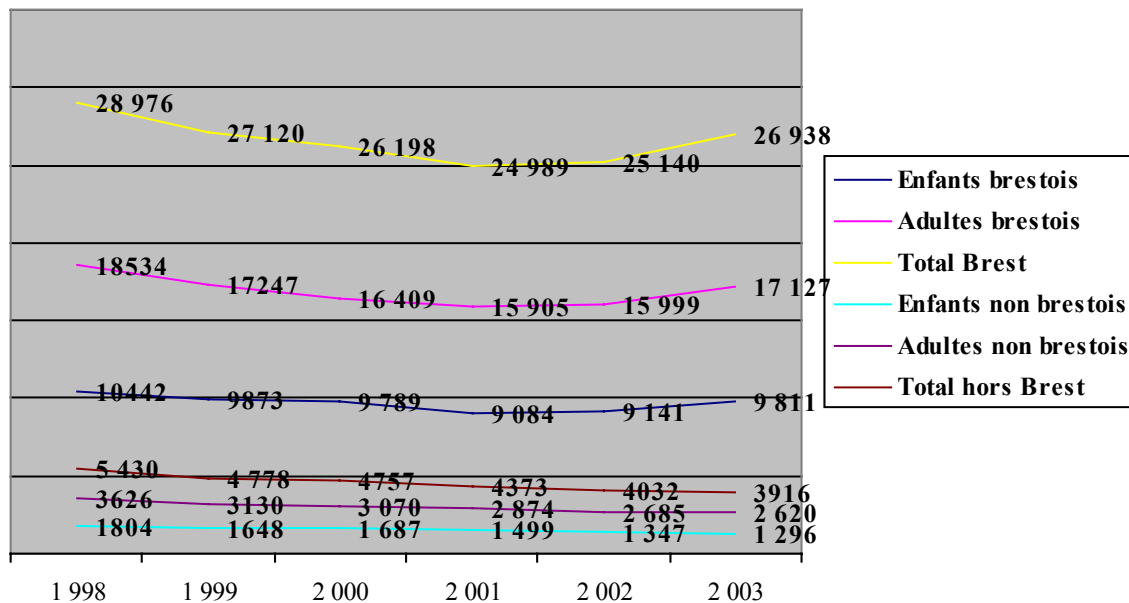
NOMBRE D'INSCRITS ACTIFS



Comparaison 2000-2003

<i>Public</i>	2000	2001	2002	2003	Evolution 2000-2001		Evolution 2001-2002		Evolution 2000-2002		Evolution 2002-2003	
	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Enfants brestois	9 789	9 084	9 141	9 811	-705	-7,20	57	0,63	-648	-6,62	+ 670	7,33
Adultes brestois	16 409	15 905	15 999	17 127	-504	-3,07	94	0,59	-410	-2,50	+ 1 128	7,05
Total Brest	26 198	24 989	25 140	26 938	-1 209	-4,61	151	0,60	-1 058	-4,04	+ 1 798	7,15
Enfants non brestois	1 687	1 499	1 347	1 296	-188	-11,14	-152	-10,14	-340	-20,15	- 51	-3,79
Adultes non brestois	3 070	2 874	2 685	2 620	-196	-6,38	-189	-6,58	-385	-12,54	- 65	-2,42
Total hors Brest	4 757	4 373	4 032	3 916	-384	-8,07	-341	-7,80	-725	-15,24	- 116	-2,88
Total	30 955	29 362	29 172	30 854	-1 593	-5,15	-190	-0,65	-1 783	-5,76	+ 1 682	5,77

Evolution des actifs sur 6 années



Annexe 2-4. Plan des bibliothèques de la ville de Brest

